



## **Forum de clôture – « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés »**

### **Compte-rendu du mardi 22 novembre après-midi**

**Salle polyvalente de la Galoche à Pavezin (42 - dans le Parc du Pilat)**

---

#### **Liste des personnes présentes**

*Voir liste de présence et excusés en PJ*

#### **Déroulé global**

Le forum a commencé par un temps informel d'accueil, notamment des élus et techniciens des deux autres Parcs (Chartreuse et Bauges) et d'échanges à partir de 12h30 autour d'un buffet proposé par le GAEC du Moulin des Chartreux (de la commune voisine de Ste Croix en Jarez-42). Et d'un petit « brise-glace » sous forme de puzzle à reconstituer.

Il a été également proposé de prendre connaissance des guides réalisés par les 3 Parcs et des expositions développées grâce à la coopération. Elles sont maintenant en libre accès sous réservation auprès des référentes de chaque Parc.

#### **Accueil et lancement du forum**

*Corine Wolff, Présidente du groupe d'action locale (GAL) Chartreuse, porteur du programme LEADER (présente en visio)*

LEADER est un dispositif européen dédié au développement des territoires ruraux ou périurbains. Il est atypique car chaque territoire construit sa propre stratégie et décide localement (comité de programmation) des projets publics ou privés qui seront accompagnés financièrement.

Dans le cadre de Leader, il est possible de mener une coopération entre territoires, pour construire ensemble un projet partagé, qui répond à des préoccupations communes ici pour les Bauges, la Chartreuse et le Pilat 3 Parcs périurbains de moyenne montagne avec une volonté de relancer une dynamique autour de l'extinction de l'éclairage et de la préservation de la biodiversité. La coopération a commencé autour d'un forum de lancement en Chartreuse le 12 décembre 2019.

Les enjeux autour de cette action sont multiples :

- pollution lumineuse et consommation d'énergie, perte de la biodiversité (disparition de 80 % des insectes ces dernières années et une croissance des surfaces éclairées de 2 %/ an, 1/3 de la population ne voit plus la voie lactée !
- mener une démarche à échelle territoriale, avec nos partenaires, pour sensibiliser les élus et les habitants à ces problématiques.
- Le sujet est moins clivant cette fin 2022 qu'en 2019, cela peut témoigner du travail réalisé dans nos Parcs mais aussi d'une évolution de la sensibilité des gens et du contexte énergétique également.

Belle coopération qui a produit de beaux outils utiles à nos territoires et qui a relancé la dynamique d'extinction dans nos communes.

Le prochain Leader pour 2023-2027 aura des conditions d'interventions et des périmètres différents, mais les Parcs pourront toujours continuer à échanger de manière fructueuse.

*Mesdames Agnès Rouchon et Chantal Drevon adjointes à la mairie de Pavezin (commune hôte) ont présenté la commune et son engagement dans l'extinction, dans le cadre de l'accompagnement proposé par le Pilat avec la coopération.*

*Monsieur Luc Thomas, Vice-Président Climat Energie au parc du Pilat en charge de la réduction de la pollution lumineuse présente le déroulé de l'après-midi et les bénéfices pour le Pilat de cette coopération. Il remercie également tous les élus et partenaires présents.*

### **Présentation d'un bilan rapide des actions et outils réalisés grâce à la coopération**

Sur la base du diaporama diffusé en séance (*et ci-joint*) : Sophie Roy, chargée de mission transition énergétique du Parc de Chartreuse et Sophie Badoil, chargée de mission Energie Climat du Parc du Pilat, présentent les actions menées pendant le projet de coopération. Sarah Gillet, chargée de mission transition énergétique du Parc du Massif des Bauges, est excusée, elle a quitté son poste cet automne mais toutes les actions ont été réalisées avec elle.

L'après-midi se poursuit par le témoignage d'acteurs du programme en deux tables-rondes animées par Pascale Vinit, animatrice du Programme LEADER au Parc du Massif des Bauges.

### **Table 1 : L'animation auprès du grand public : quelles approches, quels outils ? Quelles ont été les réussites, les difficultés ?**

- Laura Hert, Chargée de mission trame verte et bleu, Espace Belledonne (secteur Parc de Chartreuse)
- Jérémy Drieux, Animateur nature du Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre (secteur Parc du Pilat)
- Sylvène Grandjean, Chargée de mission Education au territoire, Parc naturel régional de Chartreuse

Cette table-ronde a permis d'évoquer :

- L'organisation du Mois de la Nuit par Espace Belledonne, les Parcs de Chartreuse, du Vercors, et la Métropole de Grenoble, en octobre dernier, en lien avec le Jour de la Nuit, événement national repris par la Fédération des Parcs le samedi 15 octobre cette année. Il s'est déroulé sur 4 territoires avec 80 animations sur 70 communes. Les animations portaient sur les rapaces nocturnes, la biodiversité, les chauves-souris, des observations astronomiques et des conférences, des spectacles et des balades contées. Bilan très positif (sauf pour la présence des nuages les soirs d'observation !) Nombre de participants variable de quelques-uns à 80, avec une moyenne à 30-60. Public varié mais plutôt familial.
- La formation des animateurs nature au ciel étoilé, organisée par le projet de coopération, en novembre 2021 pour les trois Parcs et complétée en janvier 2022 dans le Pilat avec le club d'astronomie Uranie. Les formations avec des clubs d'astronomie et écologues spécialisés ont permis d'enrichir le panel des animations sur la nuit au-delà des affûts rapaces nocturnes. La réflexion à plusieurs animateurs en fin de formation pour construire une trame d'animation a été aussi intéressante et utile. Jérémy Drieux, animateur nature, peut maintenant proposer des balades nocturnes biodiversité, énergie et astronomie ce qui permet de toucher plus largement les publics. L'idée est de partir du « monde connu » allumé du village et de se rendre dans un lieu plus préservé dans les environs pour observer au bout les espèces animales et les étoiles mieux visibles sans éclairage extérieur. L'objectif est maintenant d'inclure ces nouveaux outils dans la caravane de la biodiversité du Parc du Pilat sur le thème de la Trame Noire en plus de celles vertes et Bleues.

- La mallette pédagogique en cours de conception par les trois Parcs. Les chargées de mission Education évoquent cet outil en devenir : des lampes à lumière rouge (moins invasive pour les animaux et l'œil humain) ont été acquises pour permettre de rassurer les participants, mais le challenge reste de ne pas les utiliser ! Une « bat-box » a été achetée aussi par le Pilat pour détecter les ultra-sons des différentes espèces de chauve-souris présentes sur le Pilat .

Discussions :

- Quel travail possible avec les enfants des écoles : la nuit n'est pas pendant les temps scolaires, mais il serait possible de construire un programme à réaliser en classe et de proposer des sorties en famille en complément.
- L'évolution des sensibilités des habitants se ressent comme pour les touristes en résidence sont d'ailleurs de plus en plus demandeurs d'information sur le ciel étoilé. Mais pour certains utilisateurs type « trailers » il reste des conflits d'usages, une diffusion de codes des bonnes conduites répertoriées dans les guides reste à réaliser.
- La problématique se reporte auprès du grand public où l'éclairage des jardins devient « tendance » ainsi que les fenêtres éclairées sans volets, les enseignes lumineuses qui relèvent d'une autre réglementation viennent aussi parasiter les résultats des travaux d'amélioration de leur impact des communes sur leurs espaces publics.

**Table 2 : L'accompagnement des communes vers un éclairage raisonné : Qu'avez-vous fait dans cadre du programme et qu'est-ce que cela vous a apporté ? Quelles difficultés ?**

- Guillaume Vieu, Bureau d'études Ombres et lumières, en charge du projet Trame noire sur le corridor Bauges Chartreuse
- Maxime Regnier, Expert éclairage public au SIEL
- Lisa Trinquier, Chargée de mission environnement – CPIE des Monts du Pilat

Intervention de Guillaume Vieu, Bureau d'études Ombres et lumières, en charge du projet Trame noire sur le corridor Bauges Chartreuse et de la stratégie lumière du Parc des Bauges :

- La stratégie lumière du Parc des Bauges se veut être garante d'une certaine homogénéité d'approche sur le territoire. Les guides réalisés permettent de mieux comprendre et connaître les enjeux, par contre sur comment faire les communes ont besoin d'être accompagnées.
- Présentation du travail sur 5 communes du corridor Bauges Chartreuse (2500 points lumineux sur des communes rurales et plus urbaines). Il a réalisé une cartographie des points et des zones à enjeux en termes de biodiversité afin de hiérarchiser les travaux à conduire en priorité. Il a pris l'indicateur « présence de chiroptères » pour restaurer une trame noire, c'est-à-dire limiter l'impact de la lumière sur leurs comportements.
- Rappel des questions qu'il faut se poser lorsqu'on réfléchit à la modification de son éclairage, en tant qu' élu :
  - Les besoins
  - Pourquoi allumer
  - Où allumer
  - Quand allumer
  - Comment allumer (intensité, qualité de la lumière, aspect photométriques, orientations des luminaires éviter les façades, les ruisseaux à côté de la voirie ...). rendu similaire !

- l'œil humain est sensible aux contrastes, moins de différence produit moins d'éblouissement.

Intervention de Lisa Trinquier, Chargée de mission environnement – CPIE des Monts du Pilat, qui a accompagné la commune de Saint-Julien-Molin-Molette dans le Pilat dans une démarche type « stratégie lumière ».

- La commune éteint déjà son éclairage mais elle souhaite encore améliorer son impact, les lampes étant âgées et donc encore bien énergivore et à ULOR au-dessus de l'horizontal pour certaines. La commune souhaite donc enlever certains points lumineux voire diminuer ses plages horaires pour diminuer ses dépenses d'énergie et améliorer son impact sur la biodiversité tout en respectant les besoins et sensibilité des habitants.
- Une information a été proposée sur la pollution lumineuse et les solutions possibles, avec une vigilance sur les leds parfois trop blanches et tous les intérêts d'un éclairage raisonné.
- Les points lumineux ont été cartographiés par type de voirie et d'usage avec un code couleur et donc adapter l'intensité et la couleur selon les usages : voirie en centre bourg 10 lux et 2400K / rue/ lotissement (certains ont des lampes à 4000K maintenant interdites / voie en bordure de prairie / usages très ponctuels ou piéton / bâtiments patrimoniaux qui pourraient être éclairés que pour certaines occasions ... avec cependant une vigilance sur le fait d'être homogène sur l'éclairage et mettre des niveaux bas de partout sur une commune avec un léger décalage entre les zones où il y a de la circulation piétonne et d'automobiles. L'œil humain (comme animal) étant sensible aux écarts de luminosités !
- Simon Florin alerte sur la nécessité de ne pas trop multiplier les configurations pour éviter de multiplier le nombre de drivers qui pose des soucis en terme de maintenance ensuite.
- Travail intéressant pour les élus mais qui nécessite un minimum de données sur les points lumineux de part la commune afin d'optimiser l'accompagnement sur les enjeux services-usages et biodiversité.

Maxime Regnier, expert éclairage public au SIEL évoque le rôle des syndicats dans cet accompagnement :

- Les syndicats, notamment celui de la Loire, évoluent dans leur accompagnement des communes et sont à l'écoute des besoins des communes pour couper l'éclairage, action assez facile en général (besoin de mise aux normes de certaines horloges de commande).
- Les syndicats peuvent aussi proposer des « schémas d'aménagement lumière » Il est important toutefois de bien définir les besoins et les types de travaux en amont : si des enjeux spécifiques sur la biodiversité ont été mis en évidence, aux élus de les faire valoir auprès du syndicat.
- Petit repère : avec un détecteur de présence on diminue la consommation par 8 (par rapport à non extinction) ou par 4 si l'extinction était déjà présente. Donc cette technologie en test en 2022 dans une commune de la Loire sera certainement à approfondir malgré son coût et ses problèmes de réglages.

Après ce temps d'échanges avec les intervenants que nous remercions vivement, il est proposé aux participants de s'exprimer sur les actions qu'il faudrait poursuivre ou lancer, pour continuer dans cette belle dynamique.

### **Et demain ? Actions à amplifier, actions à lancer ?**

Quel futur pour « Un éclairage raisonné pour des Parcs toujours plus étoilés » ?

Les idées ont été récupérées dans une urne, en voici la synthèse :

### Plutôt à destination du grand public :

- Rédiger des schémas pédagogiques (itinéraires pédestres) de sensibilisation et incitation à la pratique nocturne et des lieux de quiétude
- Créer des guides de "bonnes pratiques nocturnes" pour les pratiques d'activités de pleine nature
- Poursuivre la sensibilisation du grand public sur l'impact de l'éclairage privé et sur leur pouvoir d'influence sur la municipalité
- Continuer à animer, informer, sensibiliser
- Continuer à organiser des événements grand public (Mois de la Nuit)
- Sensibiliser particulièrement les jeunes

### Avec les acteurs privés

- Travailler sur la pollution lumineuse des entreprises, des enseignes et de l'éclairage privé des bâtiments
- Faire des expérimentations sur l'accompagnement des acteurs privés (entreprises), mais aussi sur l'accompagnement des particuliers (études d'impact, préconisations)
- Travailler sur l'éclairage des bâtiments culturels (ex : clochers)
- Réduire l'éclairage des zones industrielles

### Avec les acteurs publics

- Etendre le dispositif et la réflexion associée avec les grands ensembles urbains (St Etienne Métropole, Grenoble Alpes Métropole, Vallée du Rhône...)
- Agir auprès des députés et sénateurs des territoires pour porter une proposition de loi visant à contraindre les communes à mettre en place l'extinction nocturne de minuit à 6h
- Utiliser le prochain programme LEADER pour accompagner les communes dans ce sens : objectif 100% d'extinction nocturne dans les Parcs !
- Continuer à accompagner l'extinction nocturne

L'après-midi se termine avec une présentation du travail réalisé sur une commune test du Parc du Pilat côté Rhône, par le Syndicat d'énergie du département, le SYDER.

### **Présentation des travaux réalisés sur la commune de Les Haies (69) par le SYDER TE69**

Simon Florin, ingénieur référent éclairage pour le SYDER, présente le travail et les nouvelles dispositions du SYDER pour accompagner les communes vers un éclairage plus raisonné.

A été mis en place une « Démarche Performancielle » de type SDAL à l'échelle du département soit sur 90 000 points lumineux avec 70 000 à rénover d'ici 3 ans pour respecter la nouvelle réglementation de l'arrêté du 18 décembre 2018.

Le SDAL intègre le SRCE (schéma de biodiversité régional) et essaie de proposer une trame noire sur cette base à l'échelle départementale.

On peut proposer une caractéristique en centre bourg à 2400K et des points à 2 200K sur les corridors biologiques. Pour aider les installateurs, le SYDER teste des QR codes sur les cartons de

luminaires pour les relier avec les données géolocalisées de chaque commune. La télégestion est intéressante, malheureusement le marché n'est pas encore au point sur ces technologies.

Pour les Haies, avant travaux il y avait une puissance installée de 12 230 W. Après rénovation, elle est de 3 273 W soit une réduction de 73 % ! La rénovation perturbe les anciennes armoires qui ne sont plus adaptées à ces nouvelles puissances, il faut revoir les abonnements.

La télégestion a permis aussi à la commune d'étendre les plages d'extinction de 21h à 6h en semaine et de 23h à 6h le samedi (et de faire des exceptions les jours de fêtes 8, 25, 31 décembre...). Un gros travail a aussi été réalisé sur un lotissement à proximité d'un espace boisé.

La visite de la commune en début de soirée après la clôture en salle de cet après-midi d'échanges est proposée pour ceux qui le peuvent.

*Monsieur Rémy Saint-Germain, Vice-Président du Parc des Bauges clôt cette journée et le programme de trois ans de coopération active et efficace pour restaurer nos ciels étoilés.*

17h : Départ vers la commune de Les Haies qui a rénové son éclairage pour ceux qui le souhaitent

**17h20 : accueil par les élus de la commune de Les Haies pour visite des travaux de rénovation des éclairages du centre-bourg avec Simon Florin du SYDER.**

**Fin de la journée – des étoiles dans les yeux !**

\*\*\*\*\*

**Quelques photos de cette journée**



convives et buffet dans la salle de Pavezin





Table-ronde



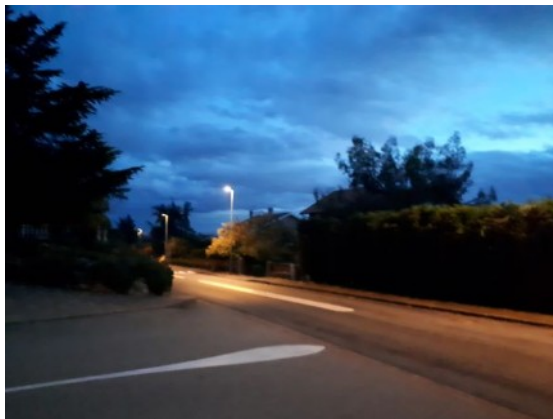
Exposition des kakémonos



Accueil par les élus de Les Haies et exposé de Simon Florin du SYDER



Panneau d'information sur l'expérimentation en cours aux habitants



Eclairage de la voirie (et pas des jardins)



Lampadaire équipé de détecteur à l'entrée d'un lotissement